La Tazette de garancières



N°5 - Printemps 2010



Sommaire

PAGE I À 5

Vie municipale

PAGES 6 ET 7

Travaux

PAGE 8

On en parle

PAGES 9 À 12

Le Dossier : Solidarité

PAGE 13

Social

PAGES 14 ET 15

Vivre Ensemble

PAGES 16 ET 17

Associations

PAGE 18

Evénements

PAGE 19

Etat civil

PAGE 20

En bref

Le Mot du Maire

Nouvelle année, nouvelles incertitudes

Le fait marquant de cette année 2010 est le changement des conditions d'exercice des collectivités locales. Les grandes réformes annoncées courant 2009 se mettent peu à peu en place.

La réforme de la taxe professionnelle est entrée en vigueur et les compensations de l'Etat au titre de l'année 2010 n'ont pas posé de problèmes pour l'établissement de notre budget. Néanmoins, nous restons inquiets quant à la pérennité de cette recette.

La réforme de l'organisation des collectivités territoriales va bouleverser nos habitudes de travail intercommunal. Aujourd'hui nous sommes dans l'incapacité de créer notre communauté de communes comme nous l'avions programmée, notre projet n'ayant pas reçu l'accord du représentant de l'Etat qui ne souhaite pas modifier les structures intercommunales avant la mise en œuvre de cette réorganisation.

Si ces réformes nous inquiètent dans leur contenu, elles sont indispensables sur le fond. En effet, redéfinir clairement pour chaque collectivité son rôle et ses compétences doit nous conduire à gagner en efficacité et en économie.

Pour chaque grand projet, la multiplication des partenaires rend difficile la prise de décision, rend complexe la mise en place du financement et reporte de façon dramatique sa réalisation, créant ainsi un retard d'équipement de nos collectivités.

C'est dans ces conditions que nous mettons en place nos projets pour les années futures et ils sont nombreux : outre les travaux annuels de voirie, nous avons projeté de restructurer les locaux de la Mairie, d'aménager l'ancien presbytère, entré récemment dans le patrimoine communal, le logement de la Poste, la place de l'église et son jardin, ainsi qu'une aire multisports pour nos jeunes.

Bonne fin d'année à nos étudiants, écoliers, collégiens, lycéens ou universitaires, suivie de bonnes vacances à tous.

Christian Lorinquer

Votre Mairie

Tél: 01 34 86 41 33 - Fax: 01 34 86 60 16 Site: mairie-garancières-78.fr

Courriel: mairie.garancieres@wanadoo.fr

Maire: M. Christian LORINQUER

Heures d'ouverture de la mairie Lundi - mardi - mercredi - jeudi et vendredi de $10 \, h \, \grave{a} \, 12 \, \underline{h} \, 15$

Lundi - mercredi - jeudi et vendredi de 16 h à 18 h

Samedi de 9 h 30 à 12 h



Directeur de la publication : Christian Lorinquer Rédacteur en chef : Pascal Prompt Comité de rédaction : commission Communication Conception, réalisation : PP / JPF Imprimeur : OTS - La Queue-lez-Yvelines Ce journal est imprimé sur papier recyclé.

2

La Gazette de garancières - Printemps 2010

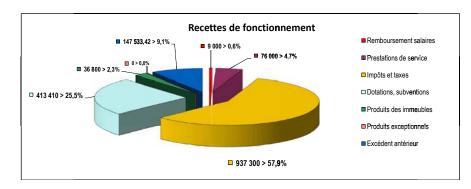
Budget communal

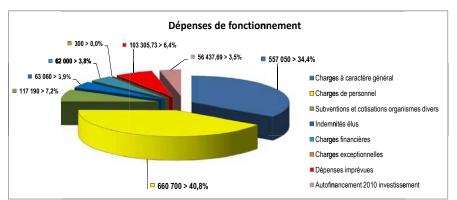
Cette année, nous vous présentons le budget prévisionnel municipal sous forme de graphiques.

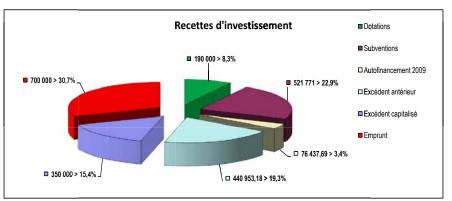
Deux principes fondamentaux ont constitué le socle de ce document :

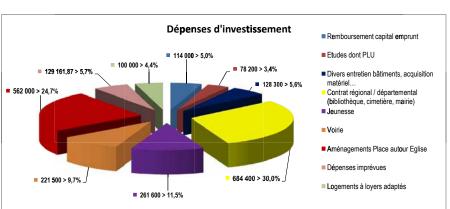
- le maintien de la fiscalité au même niveau qu'en 2009 (le taux d'imposition communal n'augmente pas);
- la poursuite d'un très important programme d'investissement dans cinq axes principaux :
- > la fin de l'exécution du contrat régional et départemental avec le réaménagement de la Mairie,
- > la jeunesse, avec la création d'un « city stade » pour les ados en bordure du stade et un espace ludique pour les petits autour de l'église,
- > la réalisation de l'aménagement de la place autour de l'église,
- > la voirie,
- > et surtout la création de logements à loyers adaptés, grâce à l'acquisition du presbytère et à la rénovation du logement de la poste.

Ce programme très ambitieux est rendu possible par le maintien à un faible niveau (pour les communes de notre strate) de nos dépenses de fonctionnement (sans augmentation notable par rapport à 2009).









Le bureau de poste est ouvert



in novembre 2009, nous lancions dans la Gazette de Garancières une campagne pour sensibiliser les Garancièrois au maintien de notre bureau de poste, suite à la multiplication des fermetures « exceptionnelles », annonciatrices d'une fermeture définitive du bureau. Une carte postale et un questionnaire, sur le thème « Je veux garder ma poste », étaient mis à disposition pour connaître vos attentes en matière de service public de La Poste.

Les résultats étaient connus dès Noël, avec un fort taux de retour qui montrait la nécessité du maintien d'un bureau avec des horaires réguliers d'ouverture, et des services à la hauteur d'un vrai service public.

Dans le même temps, sans annonce, sans concertation avec les élus, le bureau était fermé à raison de plus de la moitié du temps d'ouverture initial et les services proposés aux Garancièrois transférés au bureau de La Queue-lez-Yvelines!

Sur 1 000 cartes postales diffusées à la population, 380 ont été utilisées pour soutenir notre campagne « Je veux garder ma poste » : un résultat exceptionnel.

336 questionnaires ont été remplis, nous permettant de connaître l'utilisation que vous faites du bureau de poste, mais aussi d'en transmettre les résultats au responsable territorial de La Poste et appuyer ainsi le maintien d'un bureau sur notre commune.

Lors de ses vœux, le maire a souligné cette attente des Garancièrois et au cours des mois de janvier et février, des élus de notre département se sont émus du sort que la Poste semblait réserver au bureau de notre commune. Messieurs Larcher, Président du Sénat, et Planchenault, conseiller général du canton de Montfort l'Amaury, ont adressé un courrier à la direction de La Poste. Début février, la direction de La Poste informait le maire d'un rendez-vous avec le responsable territorial. Celui-ci a confirmé qu'il avait mission de « réouvrir » le bureau dans les mêmes conditions que précédemment.

Depuis le 19 février, le bureau de poste de Garancières a retrouvé ses horaires d'ouverture.

Faites-le savoir autour de vous et utilisez les services à votre disposition.

Le Conseil municipal reste vigilant quant à l'engagement de La Poste et va poursuivre son action, notamment pour obtenir des services plus performants et nouveaux (distributeur de billets, par exemple).

Merci à tous ceux qui se sont engagés dans cette action aux côtés du Conseil municipal. Merci aux élus du département qui ont soutenu notre action au service de la population.

Horaires de la Poste depuis sa réouverture le 19 février 2010

Lundi > 14 h 30 à 17 h 30 Mardi au vendredi

> > 9 h 30 à 12 h > 14 h 30 à 17 h 30

Samedi > 9 h à 12 h

Analyse finale de la c

380 cartes postales ont été retournées, dont 150 envoyées directement à la délégation territoriale de la Poste.

336 questionnaires déposés

Cette enquête n'a rien de scientifique, mais elle donne une photographie intéressante de l'attachement de la population au service postal sur le territoire de la commune.

Il s'agissait de poser quelques questions simples sur l'usage du bureau de poste à Garancières, à l'image du questionnaire de satisfaction réalisé par La Poste en 2009 auprès de la clientèle.

La tranche d'âge la plus représentée est aux 2/3 de plus de 50 ans (dont 1/3 de plus de 65 ans) et pour 70% des réponses vit à Garancières depuis plus de 20 ans.

Près de 50% franchit la porte du bureau de poste au moins une fois par semaine.

La fonction banque

Si, comme l'affiche La Banque Postale, l'activité d'un bureau de poste est désormais orientée vers la fonction banque, plus d'un client sur deux l'utilise, c'est justement là que les manques sont soulignés:

> pas de distributeur de billets (1 client sur 4 le réclame)

> pas de conseiller financier... ou encore manque de confidentialité.

Les horaires d'ouverture

Sur la base des horaires 2009, une large majorité est satisfaite à la condition qu'ils soient respectés (manque d'information sur les fermetures intempestives qui se sont multipliées depuis l'été 2009).

Une demande d'ouverture plus large (avec plusieurs solutions) est cependant signifiée, notamment un soir plus tard en semaine.



la campagne « Je veux garder ma poste » Décembre 2009

Résultats bruts

Au lundi 21 décembre 2009 (4 semaines après la distribution dans les boîtes à lettres)

230 cartes postales déposées (combien expédiées directement à la Poste ?)

336 questionnaires déposés (pas de réponses à toutes les questions)

dont 158 femmes et 119 hommes et 14 ont coché homme et femme. 206 de + 50 ans (dont 107 de + 65 ans)

21 sociétés ou associations 69 vivent à Garancières depuis moins de 10 ans

224 depuis plus de 10 ans 29 n'ont pas précisé

Fréquentation

94 disent plusieurs fois par semaine (et 52 une fois par semaine); 132 plusieurs fois par mois (et 29 une

fois par mois);
21 fréquentent occasionnellement.

Services utilisés

> Une activité de service Courrier de plus du double de l'activité banque (de 200 à 300 réponses) : tous les services de l'achat de timbres à l'envoi de recommandé ou de colis...

Et : 10% en achat de cartes téléphone... et 2 collections de timbres.

> Une activité de service Banque significative : + de 40% des réponses (140).

Amélioration horaires

186 tout à fait ou plutôt satisfaits (sur la base des horaires en 2009)
104 plutôt pas ou pas du tout satisfaits
21 ne se prononcent pas

Souhaits

39 pour une ouverture : pendant le déjeuner

77 pour une ouverture : plus tôt, dont : 40 dès 8h ou 8h30 – 7, le lundi matin – 11 à 9h en semaine et 11 à 14h l'après-midi.

115 pour une fermeture: plus tard en semaine,

dont: 35 jusqu'à 18h – 19 jusqu'à 18h30 et 51 à 19h ou au-delà.

56 pour une fermeture plus tard le samedi

dont 18 jusqu'à 13h ou 13h30 et 29 jusqu'à 14h ou au-delà (voire tout l'après-midi)

Satisfaction service courrier

(question ouverte : réponses dans 25% des questionnaires)

D'abord le respect des horaires et la fin des fermetures exceptionnelles. Les réponses soulignent le caractère indispensable du bureau de poste et formulent le souhait qu'il reste sur la commune

Demande de machine à affranchir, de boîte à lettres pour dépôt banque, de photocopieur, ou de plus de confidentialité, ...

Satisfaction service banque

(question ouverte : 1/3 des réponses) > 83 demandes de Distributeur automatique de billets (et services attenants)

> 17 demandes de présence d'un conseiller financier (même 1 ou 2 jours par semaine).



Organisation du stationnement rue du Moulinet

Depuis longtemps déjà, le stationnement rue du Moulinet pose des problèmes de circulation et de sortie de propriétés aux riverains.

Après une réunion d'information et d'échanges avec les personnes concernées, en novembre dernier, il a été décidé de réglementer le stationnement.

Les intempéries de l'hiver ont retardé la mise en place, mais depuis la mi-mars, des emplacements de stationnement sont matérialisés au sol et une signalétique verticale indique à la fois la réglementation du stationnement et la régulation de la circulation.

Ces emplacements de stationnement sont définis à titre expérimental jusqu'au 30 mai prochain. A l'issue de cette expérimentation, le système sera pérennisé ou amélioré en fonction des contraintes observées et des observations émises.





Travaux

Dans le cadre des trois projets du contrat régional et départemental

Restructuration et agrandissement de la Mairie : un objectif, l'accueil du public

Les travaux de la bibliothèque et son déménagement seront terminés fin mai.

La troisième phase du contrat régional et départemental, initié dès 2005 par la municipalité, va pouvoir débuter.

Il s'agira d'une restructuration de la mairie par la réalisation de bureaux supplémentaires grâce à la surface gagnée sur l'ancienne bibliothèque, d'une réorganisation de l'accueil du public et de divers travaux de rénovation.

Le plan de ces travaux vous sera présenté dans la prochaine Gazette de Garancières.



Extension du cimetière

Le chantier de l'extension du cimetière est terminé. Ce chantier vous avait été présenté dans le N° 3 de la Gazette de Garancières (printemps 2009).

Doté, comme le prévoit désormais la législation pour les communes de plus de 2 000 habitants, d'un site cinéraire destiné à l'accueil des cendres des personnes décédées dont le corps a donné lieu à crémation, le cimetière sera également équipé d'un columbarium, de cavurnes et d'un jardin du souvenir.

L'accès par la rue du Chêne François a fait l'objet d'une réfection et donné lieu à la création d'un parking.

A l'occasion de la mise en service du cimetière, le Conseil municipal a adopté, lors de sa séance du 23 mars 2010, un nouveau règlement et a fixé la tarification des concessions.









Travaux

Ouverture de la bibliothèque municipale



ans le N° 2 de la Gazette de Garancières (automne 2008), nous vous avions présenté le projet de la nouvelle bibliothèque : plans, coût et engagements de la municipalité.

Les travaux arrivent à leur terme. C'est donc le temps de l'ouverture. La municipalité a proposé à l'association « les amis de la bibliothèque » qui, grâce à ses bénévoles, anime depuis de nombreuses années la bibliothèque dans la commune, de signer une convention pour gérer ce nouvel équipement.

Ainsi, après plusieurs séances de travail pour élaborer le texte de cette convention, et après avoir choisi ensemble le mobilier, voici venu le temps de l'emménagement.

Le mobilier retenu est celui de la société Borgeaud Bibliothèques. Une partie du mobilier actuel sera réutilisé et la commande pour équiper complètement le nouveau bâtiment est de : 19 800,00 €.

La nouvelle bibliothèque municipale sera dotée d'un budget annuel d'acquisition de documents de 2 € par habitant, soit 4 778 € par an, permettant ainsi l'évolution rapide des collections.

Les horaires d'ouverture au public seront étendus, passant de 8 heures hebdomadaires à 10 heures.

La municipalité a recruté à mitemps une adjointe au patrimoine, spécialité bibliothèque, qui viendra utilement gérer ce nouvel équipement et renforcer l'équipe de bénévoles au service des lecteurs.

Calendrier de mise en service :

- > dernière semaine d'avril : livraison et montage du nouveau mobilier
- > du 26 avril au 28 mai : fermeture et déménagement de la bibliothèque (locaux de la mairie)
- > samedi 29 mai : réouverture au public de la bibliothèque au 3 bis rue St Maurice
- > samedi 12 juin : inauguration de la nouvelle bibliothèque municipale.

Cette journée fera l'objet de manifestations ouvertes à toute la population.

Espace de loisirs jeunes

n octobre 2009, la municipalité a invité les jeunes de la commune, entre 12 et 18 ans, à venir exposer leurs souhaits pour la réalisation d'un **espace de loisirs**.

Ils ont été une trentaine à venir discuter autour du maire et de quelques élus pour tenter de définir les grandes lignes d'un espace extérieur à leur intention.

La commission jeunesse de la municipalité a travaillé ensuite sur ces idées et un maître d'ouvrage a été désigné pour présenter l'ébauche de cet espace.

L'enveloppe budgétaire a été arrêtée et adoptée en conseil municipal dans le budget 2010.

Le projet définitif va être présenté au groupe de jeunes au printemps pour d'ultimes corrections et fera l'objet également d'une discussion avec les habitants du quartier. Les travaux devraient débuter avant l'été.

L'espace choisi est celui des courts de tennis à côté du stade, quartier de la Boissière.

Il permet ainsi la réhabilitation de ce lieu, laissé à l'abandon depuis un certain nombre d'années, et une réalisation sur une base existante, donc certainement moins onéreuse.





On en parle



Pour vous aider à remplir votre déclaration de revenus 2009, la trésorerie de Garancières tiendra une permanence

le jeudi 27 mai 2010

de 13 h 30 à 16 h, dans ses locaux : 11 rue du Général Leclerc

Inscriptions Ecole maternelle rentrée 2010

Les dates d'inscription

(sans rendez-vous)
Les lundis: 3 mai, 10 mai,
17 mai, 21 mai, 7 juin, 14 juin,
21 juin et 28 juin
De 8 h 30 à 11 h 15
et de 13 h 45 à 16 h 15
au bureau de la directrice,
rue Saint-Pierre.

Les mardi, jeudi et vendredi :

les inscriptions auront lieu de13 h 45 à 15 h Pas d'inscription le mardi 8 juin

Si aucune de ces dates ne convient, il est nécessaire de prendre rendez-vous avec la directrice, Mme Degrigny, pour procéder à une inscription.

Les pièces à fournir :

- ▶ le certificat de la municipalité, à obtenir en mairie (présenter un justificatif de domicile) : pour les nouveaux petits et les nouveaux résidents de Garancières.
- Le livret de famille : pour tous.
 Le carnet de santé pour les vaccinations : pour tous.
- Le certificat de radiation : pour les enfants ayant déjà été inscrits dans une école.

La présence de l'enfant est fortement conseillée lors de l'inscription.

Date de rentrée 2010-2011 : le jeudi 2 septembre à 8 h 30



La région lle-de-France

L'élection des conseillers régionaux a eu lieu les 14 et 21 mars dernier.

Vous trouverez ci-dessous les résultats de cette élection sur notre commune et le résultat à l'échelon régional.

Le rôle de l'institution régionale dans notre vie quotidienne est sans doute mal connu.

Les compétences de la région sont pourtant indissociables de l'amélioration de notre vie quotidienne (aménagement du territoire, transport, développement économique, social et culturel, formation professionnelle, infrastructure et équipement des lycées, logement) et la municipalité de Garancières a besoin de l'implication de la région pour la réalisation de ses projets. Entre 2004 et 2010 (mandat précédent) la région lle-de-France a participé très fortement à la réalisation à Garancières de :

- l'aménagement des chemins de promenade ;
- ▶ la création du parc de stationnement et de la gare routière de la gare de Garancières - La Queue;
- la création de la nouvelle bibliothèque.

Elections régionales

Résultats du 1er tour - 14 mars 2010 à Garancières

Inscrits: 1596 Votants: 765 exprimés: 749 Listes voix Changer pour mieux vivre en lle de France / Mme Pécresse 235 Liste Lutte ouvrière / M. Mercier Liste Front national avec Le Pen pour l'Ile de France / Mme Arnautu 74 141 Europe Ecologie région lle de France / Mme Duflot Liste démocrate et centriste / M. Dolum 27 Alliance écologiste indépendante / M. Governatori 11 Ensemble pour les régions à gauche solidaires - Front de gauche / M. Laurent La liste chrétienne / M. de Boer Huchon 2010 - la gauche pour l'Ile de France / M. Huchon 174 Rassemblement gaulliste - Debout la République / M. Dupont-Aignan 40 Tout changer, rien lâcher - NPA / M. Besancenot 24 Emergence / M. Kanoute (en gras les listes présentes au second tour)

Résultats du 2ème tour - 21 mars 2010 à Garancières

Inscrits: 1596 Votants: 866 exprimés: 821
Changer pour mieux vivre en lle de France

Mme Pécresse 398 48,48 %
La gauche et les écologistes rassemblés pour l'île de France

M. Huchon 423 51,52 %

Résultats du 2^{ème} tour - 21 mars 2010 en lle de France

(source ministère de l'Intérieur)

Valérie Pécresse (liste de la majorité) 43,31% > 67 sièges Jean-Paul Huchon (liste union de la gauche) 56,69% > 142 sièges



Dossier

Solidarité

otre Département est, avec votre commune et les associations locales, l'un des principaux acteurs de solidarité proche de vous.

L'action sociale est une mission importante du Département. Le Conseil Général y consacre plus de 50% de son budget de fonctionnement.

Depuis 1982, il a plusieurs missions dans le domaine social :

- la responsabilité de l'adoption et de l'aide sociale à l'enfance en difficulté,
- la promotion et la prévention de la santé des jeunes enfants, des femmes enceintes, des mères et des familles,
- l'insertion des adultes dans la société et le monde du travail,
- l'aide aux personnes âgées et aux personnes handicapées adultes et enfants.

Il n'agit pas seul, mais en partenariat avec les communes, les services de l'Etat et les acteurs locaux.

Nous avons voulu rassembler dans ce dossier un ensemble d'informations sur les aides et dispositifs au service de la solidarité et de l'égalité des chances dans les Yvelines.

Secteur d'action sociale : un nouveau lieu de proximité à Garancières

Il y a quelques mois, dans le cadre d'une nouvelle organisation, le Conseil général a fait savoir à la municipalité que le lieu d'accueil de proximité, ouvert à Garancières en septembre 2002, allait fermer. Aussitôt, des éclaircissements étaient apportés pour confirmer qu'il s'agissait en fait d'optimiser les moyens mis en œuvre pour améliorer le service rendu à la population en matière d'action sociale.

C'est donc dans un vrai dialogue avec vos élus que de nouvelles solutions ont été trouvées pour respecter le souci de la proximité de services.

Aujourd'hui, le lieu d'accueil de proximité a été transféré place de la mairie, dans la maison sociale (où se trouve déjà l'ADMR). Un bureau a été rénové à cette intention et mis à disposition du secteur d'action sociale, géré par une convention entre la Mairie et le Conseil général. Vous y trouverez l'équipe de professionnels qui vous accueillent sur rendez-vous, désormais deux jours par semaine (au lieu d'un seul auparavant).

L'organisation de l'action sociale de notre territoire

Nous avons posé quelques questions à Monsieur Ludovic Hamelin, directeur de l'Action sociale du territoire de Centre Yvelines, à propos des missions et des objectifs de l'action sociale sur notre territoire.

La Gazette de Garancières : Comment s'articule la politique d'action sociale du département ?

- L. Hamelin : la nouvelle organisation de l'action sociale du Conseil Général date de 2008. Quatre directions la structurent :
- la direction du développement, en charge du Rsa et du logement ;
- la direction de l'enfance, de l'adolescence, de la famille et de la santé, chargée notamment de la protection de l'enfance, des actions de prévention ou encore de la PMI;
- la direction de l'autonomie, pour le handicap et la gérontologie,
- et la direction des territoires d'action sociale, chargée de la mise en œuvre des stratégies et des moyens définis dans les trois premières directions

GazGar : Comment se déploie l'action sociale sur le département?

L. H.: le département est scindé en 9 territoires, eux-mêmes divisés en secteur d'action sociale (la commune de Garancières dépend du Territoire « Centre Yvelines », secteur de Montfort-Houdan). Chaque secteur est composé d'une équipe d'environ 25 professionnels (assistante sociale, puéricultrice, conseillère en économie sociale et familiale, éducateur, assistantes administra-



Dossier

> suite de la page 9

tives) en charge d'accompagner les situations individuelles : aides financières, insertion des bénéficiaires du RSA, soutien éducatif aux familles, consultations PMI, montage de dossier de surendettement, ... L'assistante sociale est souvent le premier accueil pour faire le diagnostic de la situation personnelle.

Quant aux missions Handicap et Gérontologie, elles sont gérées par des Coordinations locales qui exercent depuis le 1^{er} janvier 2010 sur le même découpage géographique que les Territoires.

GazGar: «En tout point du Département, quelle que soit sa situation, un Yvelinois doit avoir accès aux mêmes services qu'un autre». Pour reprendre cette idée d'une action de proximité, revendiquée par le Département, pouvez-vous nous détailler les moyens mis en œuvre dans le canton de Montfort et notamment l'évolution qui concerne notre commune, Garancières ?

L. H.: La notion de proximité est une priorité pour les élus du Département.

Cette priorité est d'autant plus forte sur Centre-Yvelines que le Territoire est particulièrement vaste (plus de 70 communes) avec un habitat souvent diffus et des problèmes de mobilité.

Plus spécifiquement sur le canton de Montfort, nous avons fait le choix de développer le nombre de permanences et d'améliorer leur accessibilité pour la population. Ainsi, nous sommes passés d'un accueil un jour par semaine à Garancières pour plusieurs communes alentour, à un accueil deux jours par semaine; nous avons créé un nouvel accueil d'une demijournée à La Queue-lez-Yvelines et



renforcé Thoiry et Orgerus, qui devraient bénéficier à terme d'un jour par semaine.

Ce plan n'a été possible que grâce à l'écoute des élus concernés qui ont bien compris l'intérêt pour la population. Je tiens d'ailleurs à remercier tout particulièrement l'équipe municipale de Garancières pour sa mobilisation sur ce projet et son implication sur le volet social.

L'optimisation des services passait aussi par un renforcement de nos outils informatiques pour mieux suivre et coordonner les dossiers.

GazGar: Le Département est, avec la Commune et les associations locales, l'un des principaux acteurs de solidarité proche de la population. Comment mieux travailler ensemble au soutien des personnes en difficulté?

L. H.: L'accompagnement de très grande proximité passe par une présence accrue et des liens avec les structures municipales ou extramunicipales.

Dans des communes plus importantes ou des intercommunalités, nous suscitons des conventions pour établir des diagnostics et déterminer des priorités d'actions communes, comme nous le faisons par exemple en ce moment sur Plaisir. Cette démarche est plus difficile à Garancières car le territoire est trop restreint.

A l'avenir, l'échelle de l'intercommu-

nalité pourrait le permettre.

Toute démarche de partenariat est faite pour faciliter l'accès de la population aux droits et aux services. Ainsi, on peut faire évoluer les modes d'organisation en échangeant des informations - c'est ce qui vient de se passer à Garancières - et le lien entre l'assistante sociale et le CCAS, par exemple, doit être un gage pour des réponses pertinentes à des dossiers. La reconnaissance d'un référent social en mairie est l'un des éléments de ce partenariat.

INFOS PRATIQUES

L'Assistante sociale est le premier accueil pour faire le diagnostic d'une situation personnelle.

Alors, en cas de difficulté, prenez d'abord un rendez-vous au Secteur d'Action Sociale de Montfort l'Amaury / Houdan au 01 34 57 03 40

17 place Robert Brault 78490 Montfort l'Amaury

> Maison sociale, place de la Mairie 78890 Garancières Les 2ème et 4ème mardis matin de 9h à 12h Tous les mardis après-midi de 14h à 17h Il est préférable de prendre rendez-vous au 01 34 57 03 40 fax 01 34 86 06 31

Permanence à Garancières

Pour les questions concernant
l'aide aux personnes handicapées :

Maison Départementale des Personnes
Handicapées des Yvelines
Hôpital local de Montfort
2 chemin du bois Renoult
78490 Montfort L'Amaury
Mme RABINEAU ROBERT
01 34 94 58 65



Lutter contre la perte d'autonomie

Téléassistance

Dans le cadre de sa politique en faveur du maintien à domicile des personnes âgées et des adultes handicapés, le Département organise depuis 1994 un dispositif départemental de téléassistance « Yvelines Ecoute Assistance » destiné à améliorer les conditions de vie quotidienne, la sécurité et à concourir à la lutte contre l'isolement.

Le Conseil municipal a décidé par délibération du 16 février 2010 de renouveler son adhésion au système de téléassistance « Yvelines Ecoute Assistance » existant et a autorisé le Maire à signer la convention entre le Département, la Commune et la société GTS.

Les personnes désirant bénéficier de ce service peuvent s'adresser à la mairie de Garancières.



Yvelines étudiants seniors

Vous êtes ou vous connaissez une personne âgée isolée.

Vous appréhendez la solitude à votre domicile durant les mois d'été

Des visites de convivialité sont proposées au domicile des personnes âgées qui le souhaitent. Elles sont assurées durant les mois de juillet et d'août par des jeunes étudiants qui peuvent partager avec la personne âgée conversation, jeux de société, promenades, courses ou démarches, chez le coiffeur par exemple.

Ces jeunes interviennent sous la responsabilité d'un professionnel social, après une formation adaptée à leur mission.

Le service **Yvelines étudiants** seniors est mis en place gracieusement par le Conseil

général pour rompre l'isolement des yvelinois les plus âgés.

Il suffit d'en faire la demande auprès de votre commune, du Centre communal d'action sociale (CCAS) ou de la Coordination gérontologique de votre secteur.

Le Conseil général finance intégralement le dispositif **Yvelines étudiants seniors** depuis son lancement en 2005. Les 147 jeunes embauchés par les coordinations gérontologiques pour la campagne d'été 2009 (74 en juillet et 73 en août) ont débuté leur activité par une journée de formation et de sensibilisation à l'accompagnement des personnes âgées, animée par la Direction de l'autonomie.

La gérontologie

Vous avez plus de 60 ans : la coordination gérontologique peut vous aider dans vos choix de vie.

C'est un lieu d'accueil, d'information, et d'évaluation. Elle est destinée aux personnes de plus de 60 ans et à leur entourage, pour répondre aux préoccupations de la vie quotidienne.

La coordination gérontologique vous informe, ainsi que votre famille :

- organise et coordonne les actions de soutien à domicile, dans le respect de votre projet de vie ;
- instruit les demandes d'allocation personnalisée à l'autonomie (APA);
- prépare votre retour à domicile après une hospitalisation ;
- participe à des actions de lutte contre l'isolement;
- vous prépare ainsi que votre famille à une entrée en établissement, lorsque les conditions de maintien à domicile ne peuvent plus être remplies;
- participe à la prévention et au traitement des situations de maltraitance :
- met en place des groupes de paroles pour les aidants familiaux. Des visites à domicile peuvent être effectuées.

Ces missions sont réalisées en lien avec les professionnels et partenaires locaux, notamment votre médecin traitant, les aides à domicile, les secteurs d'action sociale...

Cet accompagnement ne nécessite aucune participation financière de votre part.

Pour les questions concernant l'aide aux personnes âgées :

Coordination Gérontologique TERRITOIRE CENTRE YVELINES Hôpital local de Montfort 2 chemin du bois Renoult 78490 Montfort L'Amaury

Mme VERT 01 34 94 58 40



Dossier



Protection de l'enfant

9 - Allo Enfance en danger

En cas de suspicion de risque ou de mauvais traitements sur un enfant, un service national d'accueil téléphonique est à votre disposition 24 h/24 et

Votre appel peut rester anonyme et ce service est gratuit.

Favoriser l'insertion sociale et professionnelle

Des équipes pluridisciplinaires sont chargées de la réussite des parcours d'insertion.

Elles agissent pour une population qui rencontre des difficultés dans un contexte social défavorable afin de proposer des réponses dans le domaine professionnel, de santé ou de logement.

Le Département a la charge d'instruire les demandes de revenu de solidarité active (Rsa), système d'aide entré en vigueur le 1er juin 2009, à la place du

D'autres actions visant à favoriser l'insertion sont menées par le Département.

Pour plus de détails consultez le site internet du Conseil général des Yvelines:

www.cq78.fr (onglet social).

Promouvoir la santé et agir en faveur des familles

La Protection maternelle et infantile (PMI), c'est une équipe de professionnels spécialisés à l'écoute des familles pour un suivi personnalisé:

- Consultations médicales gratuites de planification familiale.
- Consultations infantiles gratuites des enfants de 0 à 6 ans.
- Bilans de santé en école maternelle des enfants de 4 ans.

Les missions pour les modes d'accueil de la petite enfance

Vous souhaitez faire garder votre enfant durant la journée ou en dehors des heures scolaires : l'assistante maternelle accueille de façon régulière, à son domicile, des enfants confiés par leurs parents. Dans le cadre des missions qui lui sont dévolues, le Conseil général délivre l'agrément aux assistant(e)s maternel(le)s et aux assistant(e)s familiaux.

L'agrément a pour but de s'assurer que les futur(e)s assistant(e)s maternel(le)s ou assistant(e)s familiaux remplissent toutes les conditions pour garantir la santé,

la sécurité et l'épanouissement des enfants accueillis.

A Garancières, 17 assistantes maternelles sont agréées.

Vous trouverez leurs coordonnées sur le site du Conseil général à l'adresse :

www.yvelines2.yvelines.fr/cherch e_assistante_maternelle

La garde des tout-petits c'est aussi le service public de la petite enfance.

Depuis 2005, la crèche « les petits moulingués » a ouvert ses portes à Boissy-sans-Avoir (rue Montbuzy) grâce à la création d'une structure intercommunale rassemblant les 3 communes de Garancières, Boissy-sans-Avoir et La Queue-lez-Yvelines.

Elle dispose de 45 places et d'un effectif de 18 professionnels.

En cas de difficulté, un soutien des parents dans leur rôle éducatif peut être apporté après évaluation d'un travailleur social.

Relais intercommunal des assistantes maternelles du Sivom du canton de Montfort l'Amaury



Les assistantes maternelles de la commune se retrouvent le jeudi matin, avec des enfants qu'elles gardent, à la salle « échanges » place de la Mairie à Garancières, pour un moment de rencontre, d'échange sur leurs pratiques et de convivialité.

Des activités diverses sont proposées aux enfants : peinture, manipulation, coloriage, pâte à modeler, lecture de livres, chants... Ce sont des instants privilégiés pour ces enfants qui s'éveillent à la vie en société en se familiarisant avec d'autres enfants de tous âges dans un espace collectif.

Le relais propose aux parents une aide en vous apportant :

- Un soutien technique sur les démarches administratives (contrat, bulletin de salaire...).
- Une orientation vers les places disponibles communiquées par les assistantes maternelles.
- ▶ Une information sur le statut et la profession d'assistante maternelle, sur les aides financières aux employeurs...

Ces rencontres sont organisées par le relais intercommunal des assistantes maternelles de Montfort l'Amaury.

Pour en savoir plus ou pour un rendez-vous, prenez contact avec Mme Katia CHAMPEAU au 01 34 86 17 81 ou par courriel: riam-montfort@orange.fr



Social

Participation du CCAS de Garancières - 2009

Aides et secours attribués : I 732,87 €

Allocation énergie : 3 978,80 € > pour 29 allocataires

Cette allocation est attribuée

- > aux personnes d'au moins 65 ans non imposables,
- > aux personnes retraitées entre 60 et 65 ans n'ayant plus d'activité rémunérée
- > aux grands infirmes titulaires de la carte d'invalidité,
- > auxs familles nombreuses de 3 enfants et plus (enfants à charge apparaissant sur l'avis de non imposition ou nés postérieurement à la déclaration fiscale).

Colis des anciens (à partir de 75 ans) : 5 271 € pour 138 colis

Repas des anciens (à partir de 70 ans) :

- > le repas est payé par la commune : 3 675,50 €
- > le CCAS prend les frais annexes du repas : 537,91 €

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS:

| ADEP (association d'entraide des polios et handicapés) | 100 € |
|--|---------|
| UDAF (association familiale du canton) | 100€ |
| Bouée d'Espoir (association à but humanitaire pour besoins financiers) | 450 € |
| CODERPA (comité départemental retraités personnes âgées Yvelines) | 100 € |
| Hôtel Saint Yves (hébergement d'urgence surtout aux femmes) | 100€ |
| Mission Locale (insertion des jeunes de 18 à 25 ans) 2 05 | 4,54 € |
| subvention calculée sur la base de 2 389 habitants à 0,86 € par l | abitant |

Le CCAS est votre interlocuteur auprès de :

- > la MDPH (Maison des personnes handicapées)
- > ARGOS > commission d'attribution de logements sociaux
- > le Secteur d'action sociale (assistantes sociales ou entités liées à ces fonctions)
- > le CLIC de Montfort l'Amaury
- > la mission locale
- > le centre anti alcoologie
- > le centre anti drogue
- > les entités diverses, sociales ou non (Resto du cœur, Emmaüs, Foyers, Associations, EDF-GDF, Eau, Impôts, ANPE, etc.)

Montage des dossiers de téléalarme

Montage et constitution des divers dossiers sociaux et administratifs

Vous pouvez être reçu en mairie sur rendez-vous par Mr Rossi, adjoint au maire en charge du CCAS, en prenant contact au 01 34 86 41 33.

Retraite complémentaire

0 820 200 189 - le numéro utile

Pour préparer son dossier de retraite complémentaire Arrco, Agirc, ou Ircantec, c'est simple : contactez un conseiller au 0 820 200 189

du lundi au vendredi de 9 h à 18 h. En lui communiquant votre nom et votre numéro de sécurité sociale, il pourra prendre en charge votre demande, vous conseiller sur les démarches à effectuer et vous indiquer les pièces à rassembler pour constituer votre dossier. Il vous proposera également un rendezvous dans un centre d'information (CICAS) le plus proche de chez vous.

CAF

2 avenue des prés - BP 17 - 78184 St Quentin Yvelines cedex

La télédéclaration

La « télédéclaration du changement de situation » est désormais disponible sur le www.caf.fr

Accessible depuis l'espace « mon compte », rubrique « ma situation change », cette offre permet à l'allocataire de télédéclarer grossesse, naissance, adoption, changement d'adresse ou de coordonnées bancaires.

Votre nouvelle situation sera actualisée sous 15 jours.

N'oubliez pas d'envoyer rapidement à votre Caf les justificatifs demandés.

La médiation familiale

En lieu et place d'une procédure judiciaire de fixation de pension alimentaire.

Conflits familiaux, séparation, divorce... la médiation familiale permet de dépasser le conflit et de renouer un dialogue dans l'intérêt des enfants.

Elle peut également, depuis janvier 2010, se substituer à une procédure judiciaire de fixation de pension alimentaire.

Dans le cadre de l'Allocation de soutien familial (Asf) et/ou du Revenu de solidarité active (Rsa), la Caisse d'allocations familiales des Yvelines (Cafy) peut demander aux allocataires d'entreprendre une démarche afin de fixer une pension alimentaire.

L'allocataire peut alors :

- engager une procédure judiciaire pour fixer la pension alimentaire,
- ou entreprendre une médiation familiale englobant l'obligation alimentaire auprès d'une association de médiation familiale

La Cafy apporte son soutien financier aux associations de médiation familiale pour les familles allocataires. Grâce à cette aide, la participation financière des parents est allégée.



Vivre

Opération tranquillité vacances

Cela n'arrive (pas) qu'aux autres

A l'occasion de vos départs en vacances, la municipalité met en place avec le concours du policier municipal une opération de surveillance des habitations.

Le principe: 2 jours avant votre départ, vous signalez votre absence à la mairie en remplissant le document « Opération tranquillité vacances 2010 ».

Pendant votre absence, le policier municipal effectuera des tournées aux abords de votre domicile pour vérifier que tout est en ordre. Cette opération est complémentaire de celle menée par la gendarmerie de La Queue-lez-Yvelines.

Cette démarche ne vous exonère pas des précautions à prendre lors de votre départ.

Conseils pratiques

Quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances.

Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Un voisin ou un ami doit pouvoir relever le courrier afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres. Vous pouvez faire renvoyer automatiquement votre courrier par les services postaux sur votre lieu de villégiature.

N'oubliez pas de fermer correctement fenêtres et volets. Il est important de « faire vivre » votre logement. Un voisin ou un ami doit pouvoir régulièrement ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous, prenez conseils auprès de professionnels pour ces fermetures. Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone vers un ami ou membre de la famille.

Ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr.

Ces derniers mois, nous avons déploré de nombreux cambriolages sur notre commune et alentours, ces conseils sont aussi valables chaque jour de l'année.



Mieux vivre ensemble le respect des biens et des personnes

Le « mieux vivre ensemble » dans une commune ne doit pas être une simple formule, un discours convenu que l'on affiche en fermant les yeux sur une réalité qui, parfois arrange, et toujours dérange.

Le « mieux vivre ensemble » passe autant par le respect des personnes que par celui des lieux que l'on partage. Ainsi, un bâtiment ou une installation de la commune, quand il est dégradé c'est une destruction du patrimoine commun qui pèse sur le budget communal, donc vos impôts.

Régulièrement la commune subit des dégradations et du vandalisme gratuit, du fait d'individus qui, par bêtise, se livrent à des actes qui génèrent des frais de réparations non négligeables, des pertes de temps et engagent la responsabilité de la collectivité.

En 2009, même si l'on a pu constater une certaine « accalmie », la liste des faits est restée significative : destructions de tuiles du toit de l'église, carreaux cassés à la Mairie et la salle des fêtes - à cause de jeux de ballon - vitrine de panneaux d'information cassée, tags et inscriptions diverses sur les murs ou les panneaux de signalisation, destruction des lisses en bois au monument aux morts, vidage d'extincteurs dans toute la commune, etc.

Pour cette année 2010, nous continuons à subir les désagréments du non respect des règles : intrusions répétées dans des lieux fermés et non propices à des rassemblements (plateau d'évolution à l'école, cimetière), qui donnent lieu à des dégradations.

Si les auteurs sont souvent jeunes (enfants, adolescents ou adultes) et que leurs comportements répondent sans doute à l'effet de groupe, il reste de la responsabilité des parents qui liront ces lignes de faire le point en famille sur le respect des biens, mais aussi des personnes.

La municipalité ne reste pas les bras croisés. Quand les actes sont répétitifs, plainte est déposée à la gendarmerie. Systématiquement les employés des services techniques réparent et si nécessaire, des mesures de protection sont prises.

Il peut arriver que vous soyez témoin de tels actes. Alertez-nous en mairie.



Ensemble

Gestes citoyens

Des trottoirs propres et sûrs : c'est l'affaire de tous

Chaque propriétaire de chien doit être conscient que les déjections canines sur les trottoirs sont à l'origine de nombreuses nuisances en termes d'hygiène publique, d'environnement et de sécurité.

Faut-il envisager la mise à disposition de distributeurs de sacs dans les rues, ou sur demande en mairie, alors que les récalcitrants à un peu de civisme sont si peu nombreux? Ceci constitue un rappel dont nous espérons un retour positif.

Petite astuce du rédacteur : les sacs plastiques d'emballage alimentaire sont tout à fait adaptés à la tâche du ramassage et peuvent être jetés ensuite dans la première poubelle rencontrée sur le parcours de promenade de votre chien.

Lutte contre le bruit

Par arrêté préfectoral du 10 janvier 2006, les travaux momentanés de jardinage ou de bricolage, réalisés à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, scie mécanique, taillehaie,... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30;
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h;
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Rappel

déchets verts ou poubelles jaune et verte sont à sortir sur les trottoirs seulement la veille du jour de ramassage et si possible en soirée. Ainsi, ils n'encombrent pas les trottoirs en journée, permettant la circulation des piétons en sécurité.

Gestion des déchets : le tri simplifié

Depuis le 1^{er} janvier 2010, les colonnes pour le tri des papiers ont été supprimées. Ainsi, vous pouvez jeter vos papiers dans votre poubelle à couvercle jaune, qui recueille désormais les emballages et les papiers.

Poubelle jaune :

magazines, journaux, publicités, courriers,... sans film plastique et sans enveloppes

+

bouteilles et flacons, boîtes métal, cartons et briques alimentaires.

Encombrants

Afin de réduire notre impact environnemental, d'améliorer la qualité du recyclage des appareils électriques et électroniques (D3E) et d'optimiser les coûts de gestion, le SIEED réduit la fréquence de collecte des déchets encombrants, passant de 3 collectes à 2 collectes par an.

Pour l'année 2010,

ces collectes se dérouleront à Garancières les vendredis 16 avril et 12 novembre.

Déchèterie

Depuis son ouverture en septembre 2006, la déchèterie de Garancières (gestion par le SIEED) est devenue indispensable pour éliminer une grande partie de nos déchets.

Elle recueille gratuitement les déchets des particuliers.

Les professionnels disposent d'un accès payant par l'achat de tickets de passage. Or il semble que certains professionnels profitent du système en utilisant la carte d'accès de leurs clients.

Le SIEED ne peut tolérer de tels abus.

Depuis le 2 avril, un contrôle d'identité est donc effectué à l'entrée de la déchèterie :

seul le détenteur de la carte d'accès pourra déposer ses déchets.

Vous présentez au gardien votre carte d'accès + votre pièce d'identité. Le nom ou l'adresse mentionné sur la carte d'identité doit correspondre au nom ou à l'adresse de la carte de la déchèterie.

Pour tout autre cas, l'accès reste possible grâce à l'achat de tickets (et de la carte d'accès, pour les professionnels) au bureau du SIEED, 29 bis rue de la gare à Garancières.

Un environnement **Propre**

L'abandon de déchets sur la voie publique ou dans tout autre lieu est formellement interdit.

Vous avez à votre disposition une déchèterie à Garancières (renseignement en mairie pour l'accès).

Le brûlage de déchets, même végétaux, n'est pas autorisé dans les propriétés.



Associations



L'école des sports

Chaque semaine nos petits continuent de découvrir les différentes activités. Après les jeux d'opposition et le cirque, ils découvriront les sports de balles.

A Noël, le Père Noël est venu leur apporter des chocolats et même un petit cadeau pour le bonheur des plus petits ! En Février, un spectacle leur a été offert, à la salle de la Bonnette de La Queue-lez-Yvelines (merci à la mairie et à Calou qui ont accepté de nous laisser exceptionnellement la salle). Ce spectacle racontait l'histoire de « Cauchemar » l'ami de Monsieur Noir, qui aimait manger les lumières confiées à Mademoiselle Rose ! Quelle aventure ! Les enfants ont été transportés par cette histoire ! Bravo aux comédiennes !

N'oubliez pas notre assemblée générale le mercredi 16 juin à 17h30 au gymnase > les inscriptions se feront ce jour-là, pour la saison 2010/2011.

Il faudra remplir la fiche de l'USY et apporter un certificat médical, une enveloppe timbrée et le chèque de la cotisation.

A bientôt, le bureau Marie-Laure, Hubert, Jean-Denis et Isabelle

Un club de cyclotourisme près de chez vous

L'Association Cycliste Montfort l'Amaury Méré - ACMM,

2 sorties collectives par semaine (sans obligation) et quelques randonnées avec des clubs avoisinants,

propose aux personnes intéressées par la pratique du vélo de contacter son président au :

01 34 84 35 73 ou 06 37 49 85 71 site internet : http://asso.acmm.free.fr

Escrime

Voici quelques résultats de nos escrimeurs :

• Championnat de ligue – Maisons-Laffitte :

Axelle Blanchard - Laurence Dejardin - Virginie Robert : 1ère par équipe au sabre sénior

• Championnat de ligue cadets - l'Isle-Adam (février 2010) Laura Debbas : 3^{ème} sabre, sélectionnée en minime pour la compétition à Nantes de la ligue épreuve Horizon 2016 Lucie Taillandier : 6^{ème} sabre

Maëla Leroy: 7^{ème} sabre

La première compétition du club s'est déroulée le 31 janvier et a réuni petits et grands lors d'une rencontre aussi sérieuse que sympathique.

Gymnastique

Un bon début de saison

La saison a très bien commencé pour le club. Le rassemblement gymnique petite enfance que nous avons organisé au gymnase du Lieutel le dimanche 7 janvier fut un véritable succès pour l'ensemble des enfants du département.

Les compétitions départementales ont eu lieu fin janvier. A cette occasion, nos gymnastes ont très bien représenté le club en se qualifiant toutes pour les phases régionales.

Les 7-8 ans sont arrivées 8ème en passant complètement à côté de leur compétition. C'était leur première participation!

Les 7-10 ans se classent 4^{ème} à un dixième de la seconde place. C'est très encourageant pour la suite de la saison.

Les 8-12 ans se hissent à la 3^{ème} place en ayant fait du bon travail.

Les 9-12 ans deviennent championnes départementales.

En individuelle, à noter les très bonnes performances de Clémentine Moline qui devient championne départementale et Angélina Rigon qui termine 3^{ème}.

Les grandes du club ont également fièrement représenté l'USY, le 31 janvier dernier à Houilles.

Les 9-14 ans se hissent sur la première marche du podium dans une excellente compétition.

En individuelle, Oriane CAILLON devient championne départementale, Gwendoline Correia et Juliette Chouvin terminent 2^{ème}.

Félicitations à toutes ces gymnastes et bonne chance pour le reste de la saison.

GYM-AEROBIC

Plus que 2 mois avant les vacances d'été!

Il ne vous reste que très peu de temps pour parfaire votre silhouette.

Alors rejoignez sans plus attendre la section GYM-AEROBIC de l'U.S.Y.

le mercredi 18 h 45 à 20 h 00 et 20 h 15 à 21 h 30 le jeudi 9 h 30 à 10 h 30 et 10 h 30 à 11 h 30 le samedi 9 h 15 à 10 h 15 et 10 h 30 à 11 h 30

Les cours se déroulent au Foyer de la Bonnette à La Queue-lez-Yvelines (Une tenue de sport est souhaitée ainsi qu'une bouteille d'eau) Tarif dégressif pour les cotisations et tarif 2^{ème} personne appliqué au conjoint(e) et enfant(s)

Vos contacts: Dany 01 34 87 37 15 et Ghislaine 01 30 55 17 01



Association La Fraternelle

Anciens Combattants

ette association créée le 10 avril 1927, insérée au Journal Officiel le 11 juin 1927, a pour objet à l'origine de maintenir l'esprit de solidarité entre les adhérents, de secourir les garancièrois mobilisés dans le besoin et de maintenir le souvenir de ceux morts au cours de la première guerre 1914-1918.

Puis les anciens combattants de la seconde guerre mondiale ont rejoint leurs aînés ainsi que ceux qui ont participé aux opérations en Afrique du Nord.

Compte tenu de son âge, notre association a perdu de nombreux adhérents. Néanmoins, nous nous devons d'assumer la préservation et la valorisation de la mémoire et des valeurs qui ont guidé l'engagement de nos aînés dans les conflits contemporains.

La Fraternelle doit favoriser le lien intergénérationnel, en transmettant aux jeunes l'idéal de liberté et l'attachement aux valeurs républicaines et ainsi œuvrer pour la préservation de la paix.

Le 7 février dernier, La Fraternelle a tenu son assemblée générale, rendu hommage à Armand GEFFROY, président jusqu'à son décès ainsi qu'à Henri BRENET, tous deux décédés en 2009. Au cours de cette assemblée, les adhérents ont désigné le comité directeur et le bureau :

Président : Michel RIGUIDEL

Secrétaire : Bernard BRENET

Trésorier : Christian GILLE

Le partage amical de la galette des rois a conclu cette réunion.

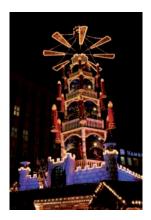
La Fraternelle ne regroupe que 22 adhérents, elle est ouverte et prête à accueillir tous ceux qui se reconnaissent dans nos valeurs, en particulier les garancièrois qui ont participé aux opérations d'AFN. Ils peuvent s'adresser directement auprès des membres du bureau, ou par courrier adressé au siège social : Mairie de Garancières.



Comité de jumelage

Bilan de l'année 2009

Lancé en décembre 2006, le Comité de jumelage Garancières-Scheden prend son rythme de croisière. L'année 2009 aura été particulièrement active.



• Une délégation de Scheden de dix-neuf personnes a été accueillie du 2 au 5 avril. Un séjour au programme chargé et convivial : randonnée en forêt de Rambouillet, visite du musée d'art naïf de Vicq, visite du château de Versailles ou balade dans Paris, repas et concert... Un weekend d'échanges riches qui s'est bien déroulé grâce à l'investissement des associations de la commune autour du Comité de jumelage.





Pour 2010, nos amis allemands ont lancé une invitation officielle. Les Garancièrois sont conviés à la fête décennale de la commune de Scheden le week-end du 16 octobre, qui est l'occasion d'une tournée des bornes-frontières de la commune (qui regroupe trois villages).

L'organisation de ce voyage débutera dès le printemps et s'adressera aux adhérents du Comité de jumelage. Rejoignez-nous vite.

Petite annonce:

Plusieurs adhérents du Comité de jumelage aimeraient pouvoir mieux échanger avec nos amis allemands.

Mais la barrière de la langue ne facilite pas les conversations.

Nous recherchons une personne qui accepterait de donner des cours à des adultes, dont les bases de la langue allemande sont bien loin dans les mémoires (ou inexistantes).

Le projet précis et la forme restent à définir.

Contact : pascal.prompt@free.fr

ou en mairie qui transmettra 01 34 86 41 33 courriel : comm.garancieres@orange.fr



Evénements

Le Rallye Garancièrois

Dimanche 6 juin. dès 9 h. le Rallye Garancièrois partira de la place de la Mairie. Avec 2 personnes minimum à leur bord, 25 véhicules au maximum s'élanceront pour cette journée de « chasse ». Les participants auront prévu leur pique-nique et acquitté la somme de 20 € pour leur participation (remise des prix et buffet campagnard de la soirée inclus). Inscription jusqu'au 28 mai auprès de Mme Le Tirant, 21 rue du Chêne François > 01 34 86 46 91 ou M. Chesneau, 6 chemin aux Bœufs > 01 34 86 55 78 Le site du Comité des fêtes :

www.garancieres-en-fete.com

Vide-greniers de la Fête de la St-Pierre



Depuis le retour de la fête du village en centre ville, le videgreniers investit, toute la journée du dimanche, les rues de l'Eglise et St-Pierre.

Les riverains de ces rues peuvent réserver prioritairement un emplacement devant leur domicile jusqu'au 30 avril. Ensuite, jusqu'au 26 juin, les inscriptions restent ouvertes à tous, en fonction des places restantes > voir en Mairie. Tarifs (par mètre linéaire):

• habitants de Garancières > 3 €

extérieurs > 5 €

Vos envies de sorties

sauf indication contraire, les événements se déroulent à la salle des fêtes de Garancières

Samedi 8 mai à 20 h 45

> Concert Jazz carte blanche à l'ensemble de la « BANDE À GALA »

Dimanche 9 mai à 16 h

> Conte musical « Lily peur de rien » présenté par les enfants de l'École de musique

Vendredi 28 mai à 21 h

> Concert classique organisé par RITMY et GALA avec le QUATUOR LUDWIG : oeuvres de TURINA, RAVEL et SCHUBERT Tarif : 18 € - 14 € et 12 € / en vente à l'association GALA

Vendredi 4 samedi 5 et dimanche 6 juin

> Exposition des ateliers Arts plastiques de GALA

Samedi > Juin à 20 h 30

> Gala de fin d'année de l'École de musique

Dimanche 6 Juin à 18 h

> Théâtre par « les enfants de Garance »

Dimanche 6 juin toute la journée

> Le « Rallye Garancièrois » organisé par le Comité des Fêtes

Samedi 12 juin

> Inauguration de la nouvelle bibliothèque : journée portes ouvertes

> Spectacle de danse de l'association CHORÉ'ART

Samedi 19 juin à partir de 14 h

> Kermesse des écoles dans la cour de l'école élémentaire

Dimanche 20 juin

> « Jardins en musique » - Ballade musicale dans les rues de Garancières, organisée par GALA

Vendredi 25 samedi 26 et dimanche 27 juin

- > Fête de la St-Pierre
- fête foraine, repas moules-frites, feux d'artifice,...
- vide-greniers au cœur du village

Samedi 5 septembre de 10 h à 17 h

- > FORUM des associations :
- inscriptions aux activités des associations
- GALA (école de musique, théâtre et arts plastiques)
- et Choré'Art (danse)



Etat civil

Naissances

Nos voeux de bienvenue à

- Léandre Hugo DOSSAT, le 15 octobre 2009
- Roméo FURTADO-MARQUES, le 20 novembre 2009
- Alexis Claude Bernard SALSON, le 5 décembre 2009
- Chloé Grace ROUSSEL, le 10 décembre 2009
- Antoine Thomas Brice GAGNAISON, le 23 décembre 2009
- Théo Ivan Auguste LECOURT, le 8 février 2010
- Baptiste Patrick OHANIAN, le 9 février 2010
- David Thierry Victor TEIXEIRA RODRIGUES, le 16 février 2010
- Mélina MENDLER, le 3 mars 2010
- Louhane Patricia Marie-Thérèse LASSE, le 31 mars 2010
- Margaux Clémentine Simone DOUCEAU, le 9 avril 2010

Mariages

Nos félicitations aux nouveaux mariés

Céline SECONDAT et Julien RIVIÈRE, le 7 novembre 2009

Décès

Nos témoignages de sympathie aux familles

Marcelle Renée DUBOIS, née MELLE, le 19 octobre 2009 (88 ans)

Claude Jules LELOIR, le 30 novembre 2009 (67 ans)

Michel Georges COURTET, le 24 décembre 2009 (56 ans)

Serge André Pierre CALAIS, le 27 décembre 2009 (82 ans)

Fernand Eugène FOUASSIER, le 23 janvier 2010 (92 ans)

Catherine WASYLKOW, née MELNYK, le 4 février 2010 (91 ans)

Alexandro SADDO, le 19 février 2010 (103 ans)

Bernard Gustave RAPPART, le 23 février 2010 (77 ans)

Jeanne Augusta LAMIET, née BOUCHON, le 3 mars 2010 (84 ans)

Jacqueline Georgette FESTINI CROMER, née DUNAND, le 9 avril 2010 (85 ans)

Gaston Raymond Paul JOUEN, le 19 avril 2010 (90 ans)

Hommage à notre centenaire



Monsieur SADDO nous a quittés quelques jours seulement après ses 103 ans.

Se blessant suite à une chute dans sa maison, il a été hospitalisé à l'hôpital de Rambouillet où il s'est éteint le 19 Février.

Né le 7 Février 1907, Monsieur Alexandre SADDO, tailleur de métier, a exercé pendant 31 ans à Montfort l'Amaury.

Il était une forte personnalité et remplissait encore lui-même ses chèques.

Merci à ces dames de l'ADMR qui lui ont permis de rester aussi longtemps en paix chez lui en lui préparant ses repas, faisant son ménage et en étant toujours à son écoute avec attention.

Ce 7 Février 2010 nous lui avions souhaité son anniversaire avec un bon gâteau préparé avec délicatesse par notre boulanger pâtissier.

Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille.



En bref

En lieu et place de l'ancienne Marbrerie

Depuis quelques mois se sont installées deux nouvelles activités :

GARANCIÈRES AUTO

entretien et réparation toutes marques. Ouvert depuis décembre 2009.

Stéphane AOUTIN

vous accueille du lundi au vendredi de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 30 le samedi de 9 h à 13 h, au 46 rue de l'Eglise. Tél. 01 34 86 42 16

FEELING GOOD

centre de bien-être, propose des cours collectifs de gym, une salle d'appareils cardiovasculaire, de la relaxation, coaching et shiatsu détente.

Laurence BOISSENET

vous accueille au 46 rue de l'Eglise. Tél. 06 81 28 39 52

Centre de loisirs d'été

Le centre de loisirs « Les lutins » géré par l'IFAC, en convention avec la municipalité, assurera une session pour le seul mois de juillet au centre de Garancières, 9 rue St Maurice. Il s'adresse aux enfants de 3 à 12 ans.

Renseignements et inscriptions directement sur place :

tél. 01 34 86 58 43 ifac78-garancieres@orange.fr

Le Prologue des Saisons Musicales

CONCERT DU QUATUOR LUDWIG

le 28 mai à la Salle des Fêtes de Garancières, 20 h 30

Après le feu d'artifice de la Vingtième Saison, RITMY a éprouvé le besoin de souffler un peu... En vingt ans, il s'en passe des choses, surtout aujourd'hui où tout change si vite, où Internet est partout, où les valeurs, les repères n'ont jamais été aussi importants, nécessaires. Cette pause a permis une réflexion, des modifications d'action, de structure et voilà l'association RITMY repartie pour vingt ans! Au moins...

Il avait été prévu que, si tout se passait au mieux, RITMY ferait avant l'été un concert pour marquer à la fois la fin de cette suspension et le bonheur de son renouveau. Cela coïncidait avec un autre événement d'interprètes : le 25^{ème} anniversaire du Quatuor LUDWIG! Joignant les deux, nous avons donc décidé, avec l'association GALA, que ce concert se déroulerait le vendredi 28 Mai à la salle des Fêtes de Garancières.

Le programme comportant des œuvres de Turina, Ravel et Schubert sera particulièrement captivant et interprété intensément par des musiciens de grand prestige.

Je suis sûr que vous ne manquerez pas cette occasion à la fois de manifester votre intérêt pour l'activité de RITMY et de profiter de cet événement musical au cœur de notre région.

> Jean-Claude KUENTZ, Président de RITMY

